

# [WIN] - [EAU] Activation PES ASAP ORMC (ENSU)

## Sommaire

- 1 - Présentation
- 2 - Pré-requis
- 3 - Activation
- 4 - Remarques

## 1 - Présentation

Le PES ASAP ORMC ou ASAP PDF ORMC (ENSU) est une évolution du flux de rôle ORMC.

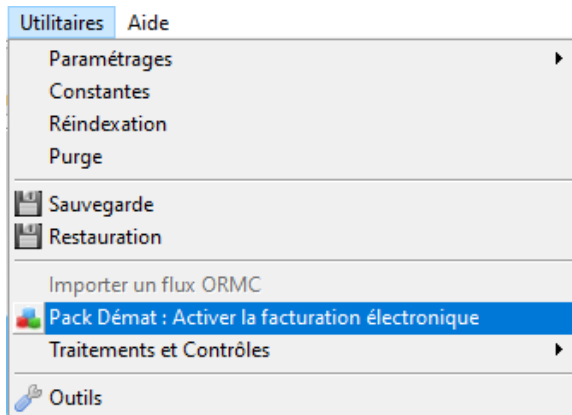
Cela consiste à intégrer toutes les factures au format PDF dans les flux ORMC. Lors du dépôt de l'ORMC, Hélios lance l'édition/mise sous pli et l'envoi des factures auprès du Centre éditique de la DGFIP (Meyzieu).

Ceci évite ainsi à la collectivité et à la trésorerie d'imprimer les factures.

Note : Les factures à destination de la sphère publique sont toujours déposées sur le portail Chorus par HÉLIOS.

## 2 - Pré-requis

- Le PES ASAP ORMC ne doit pas être activé dans votre logiciel sans l'accord préalable de la trésorerie et du syndicat AGEDI. Vous ne devez pas suivre cette procédure d'activation sans y avoir été explicitement invité par le service technique AGEDI.
- L'option "*facturation électronique*" doit être activée dans votre logiciel. Pour savoir si ce paramétrage a déjà été fait, rendez-vous dans le menu « Utilitaires ». Si vous ne voyez pas marqué « Pack Démat : Activer la facturation électronique », cela signifie que l'option a bien été activée.



Dans le cas contraire, vous devez suivre cette notice avant de faire l'activation du PES ASAP ORMC :

[EAU] - La facturation électronique (PESASAP ; CHORUS)

- L'option "CLIC ESI" doit être activée dans votre logiciel

## 3 - Activation

Rendez-vous dans le menu « Utilitaires » → « Paramétrages » → « Paramétrage Liaison Trésorerie », puis renseignez la rubrique comme illustré ci-dessous :

Facturation électronique	
Mode de traitement des factures :	
- intra sphère publique	Transmission ORMC à Chorus Portail Pro
- valeur par défaut (pour toutes les autres factures)	ORMC ENSU à éditer

Seules les factures transmises en PES RECETTE TITRE INDIVIDUEL, peuvent faire l'objet d'un traitement par le centre éditique.  
Pour le PES ORMC, il sera toujours nécessaire d'éditer les factures (ASAP) par la collectivité.

Validez puis fermez et relancez le logiciel.

Cette modification sera prise en compte lors du calcul du prochain rôle.

## 4 - Remarques

- Étant donné que le flux PES ASAP ORMC va désormais contenir toutes les factures du rôle, la génération du flux dans votre logiciel peut prendre plusieurs minutes, cela est tout à fait normal.
- Les mentions et modalités de règlements sont ajoutées à chaque facture. En revanche, il n'est pas possible de rajouter un document complémentaire, le logiciel ne le permet pas actuellement.

- La DGFIP demande à ce que le flux PES ASAP ORMC ne dépasse pas la taille de 128 Mo, soit 4000 factures environ. Au delà, il doit être découpé en plusieurs fichiers (nous consulter)